



## PROCÈS-VERBAL

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### Ligue de football des Hauts-de-France

*Samedi 31 Mai 2025*

*Saint Laurent Blangy – Arras*

**Présidence : M. Cédric BETTREMIEUX**

#### LISTE DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

##### • **DISTRICT DE L' AISNE**

- 500143 U.S. LAON Présent - 500164 O. ST QUENTIN Présent - 500239 U.S. CHAUNY Présent - 500482 R.C. BOHAIN Représenté - 500497 U.S. VERVINS Présent - 502592 MARLE S. Présent - 502607 U.S. GUIGNICOURT Présent - 502625 STE A.S. MOY DE L' AISNE Représenté - 502630 U.S. LA FERRE Représenté - 502633 U.S. ORIGNY THENELLES Représenté - 502744 US VENIZEL Représenté - 511123 ESP. DE SAINS RICHAUMONT Représenté - 511487 U.S. BRUYERES MONTBERAULT Présent - 517130 U.S. SEBONCOURT Représenté - 517131 ASPPT LAON Représenté - 521201 LA CONCORDE DE BUCY L/PIERREPONT Représenté - 522750 ENT.S. SEQUEHART FONSOMME LEVERG Présent - 523620 F.C. VIERZY Représenté - 523877 C.S.OM. ATHIES SS/LAON Représenté - 524025 F.F.C. CHERY L/POUILLY Présent - 526087 ENT.S. VIRY NOUREUIL Représenté - 527773 FOY.J.EDUC.POP. COINCY Représenté - 527916 ST. PORTUGAIS ST QUENTIN Présent - 527975 U.S. BRISSY HAMEGICOURT Représenté - 528614 A.S. MARTIGNY Représenté - 530303 A.S. BARENTON BUGNY Représenté - 530470 A.S. ANIMATION PRESLES Représenté - 531359 F.C. COURMELLES Représenté - 531513 A.L.J. NECREUX SINCENY Représenté - 533916 F.C. VENDEUIL Représenté - 539311 A.S. WILLIAM SAURIN POUILLY Représenté - 540867 E. ITANCOURT NEUVILLE Présent - 542530 U.S. DE RIBEMONT MEZIERES F.C. Présent - 544177 VAUX ANDIGNY F.C. Présent - 544900 U.S. VADENCOURTOISE Représenté - 545711 INTER C.S. DU CRECOIS Représenté - 545712 F.C. DE FRIERES FAILLOUEL Représenté - 548138 F.C. ESSIGNY LE GRAND Représenté - 549894 FC 3 CHATEAUX Représenté - 550884 F.C. VILLERS COTTERETS Représenté - 560194 UNION SPORTIVE DU CHEMIN DES DAMES Représenté - 560199 ASSOCIATION SPORTIVE BELLICOURT FOOTBALL Représenté - 560424 SOISSONS INTER FOOTBALL CLUB Présent - 561146 UNION SPORTIVE BELLEU Présent - 563695 ENTENTE CROUY CUFFIES FOOTBALL Présent - 563788 A.S. SERAUCOURT LE GRAND Représenté - 564246 SPORTING CLUB DE FLAVY Présent - 564477 ASFA AMICAL Présent - 580475 A. F. C. HOLNON FAYET Représenté - 581692 F.C. GAUCHY GRUGIES ST QUENTIN Présent - 590583 F. C. MONCELIEN Représenté

##### • **DISTRICT DE L'ARTOIS**

- 500115 ST. BETHUNOIS Présent - 500133 ST. HENINOIS Représenté - 500148 U.S. OUVRIERE BRUAY LABUISSIERE Présent - 500182 U.S. NOEUXOISE Présent - 500277 LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGNY Présent - 500369 R. C. LENS Présent - 500425 U.S. ST POL S/TERNOISE Présent - 500460 S.C. PRO PATRIA WINGLES Présent - 500461 ET.S. BULLY LES MINES Présent - 500469 ET.S. DISTRICT D'ISBERGUES Présent

- 500487 U.S. ROUVROY Présent - 500505 AVT G. GREPAY Présent - 500871 R.C. SAINS EN GOHELLE Présent - 500877 CLUB SPORTIF AVIONNAIS Présent - 500902 U.S. BIACHOISE Présent - 500942 U.S. VIMY Présent - 500979 A.S. SALOME Présent - 500989 F.C.ESPE. LA BASSEE Présent - 500993 S. PERNES EN ARTOIS Présent - 501007 S.C. FOUQUIEROIS Représenté - 501018 ACHICOURT SPORTING CLUB FOOTBALL Présent - 501023 AM. ANCIENS ELEVES DOURGES Présent - 501061 OM. AIRE S/ LA LYS Présent - 501096 U.S. ABLAIN ST NAZAIRE Représenté - 501135 ET.S. LABEUVRIERE Présent - 501172 U.S. NOYELLES S/LENS Présent - 501207 AM.S. DE BEURAINS Présent - 501216 EST. CALONNE LIEVIN Présent - 501299 U.S. ST MAURICE LOOS EN GOHELLE Présent - 501313 ASPTT ARRAS Présent - 509209 U.S. LAPUGNOY Présent - 512108 U.S. BILLY BERCLAU Présent - 512333 U.S. BEUVRY Présent - 513158 ET.S. ANGRES Présent - 513452 U.S. COURCELLOISE Présent - 514213 U.S. ANNEZIN Présent - 514721 AM. ANCIENS ELEVES AIX NOULETTE Représenté - 515005 E. DE VENDIN LE VIEIL Présent - 515775 U.S. VERMELOISE Présent - 516057 MONTIGNY EN GOHELLE F.C. Présent - 518773 S.C. ST NICOLAS LEZ ARRAS Présent - 518934 U.S. OUVRIERE LENS Présent - 518987 U.S. HESDIGNEUL Présent - 519474 ET.S. ANZIN ST AUBIN Présent - 520501 U.S. MAISNILOISE Représenté - 521103 O.S.C. DE VITRY Représenté - 521366 U.S. LESTREM Présent - 521442 ET.S. STE CATHERINE Présent - 522128 F.C.AM.LAIQ. HINGES Présent - 522277 C.OUV.S. MARLES LOZINGHEM Représenté - 522412 F.C. HERSIN Présent - 522858 A.S. VIOLAINOISE Présent - 524501 ESP.S. HAILLICOURT Présent - 524751 F.C. DAINVILLOIS Présent - 524884 F.C. LA ROUPIE ISBERGUES Représenté - 525020 J. FRANCE GUARBECQUE Présent - 525339 E.S. D'ELEU Présent - 525577 A.S. MAROEUILLOISE Présent - 526218 C.S. HABARCQUOIS Présent - 526221 U.S. CROISILLES Présent - 526818 AV.S. PONT A VENDIN Présent - 526824 F.C. ESTEVELLES Présent - 527023 DIABLES ROUGES LAMBRES LES AIRE Représenté - 527402 A.EDUC.POP. VERDREL Présent - 528391 R.C. LABOURSE Présent - 528802 F.C. ANNAY Présent - 529555 ET. S. DE ST-LAURENT-BLANGY FEUCHY Présent - 529558 LA RENAISSANCE ESTREE BLANCHE Présent - 531561 F.C. BOUVIGNY BOYEFFLES Présent - 532312 J.S. ACHIET LE PETIT Représenté - 532366 R.C. LOCON 2000 Représenté - 533492 DYNAMO FOSSE 4 CARVIN Présent - 534158 F.C. CAMBLAIN CHATELAIN Représenté - 534489 F.C. CUINCHY Représenté - 536161 U.S. DE RIVIERE Présent - 537287 O. LIEVIN Présent - 538015 U.S. PAS EN ARTOIS Présent - 538702 U.S. MONCHY BRETON Représenté - 539730 U.S. HAM EN ARTOIS Présent - 540084 A. S. LYSSOIS Représenté - 540180 U.S. DE MONDICOURT Représenté - 540755 A.S. DE LA VALLEE DE LA TERNOISE Présent - 540861 U.A.S. HARNES Présent - 540914 A. JEUNESSE DE RUITZ Présent - 542095 U.S. BOUBERS-CONCHY Présent - 546983 ARRAS F.A. Présent - 549473 ENT.S. VAL SENSEE Représenté - 549596 SUD ARTOIS F. BEAUMETZ WANQUETIN Présent - 550719 BARLIN FUTSAL CLUB Présent - 551198 THELUS FOOTBALL CLUB Présent - 551540 U. S. GREPAY Représenté - 552190 S. C. ARTESIEN Présent - 552251 A. F. C. LIBERCOURTOIS Représenté - 552692 F. C. LILLERS Présent - 553341 HEUCHIN LISBOURG UNION SPORTIVE Présent - 553543 NEUVIREUIL/GAVRELLE A.S. Présent - 553697 A. J. ARTOIS Représenté - 554024 A. F. C. LOISIRS LIEBAUT Présent - 554185 BAPAUME BERTINCOURT VAULX VRAUCOURT A. S. Présent - 554280 AV. OUVRIER S. C. SALLAUMINES Présent - 561126 ATREBATE FOOTBALL CLUB Représenté - 564026 R.C. VAUDRICOURT KENNEDY Présent - 564117 F. C. DE GIVENCHY-EN-GOHELLE Présent - 564356 GREPAY FUTSAL Présent - 564366 RACING CLUB DE BOURS Présent - 564947 SPORTING CLUB AUBIGNY SAVY BERLETTE CAMBLAIN ABBE Représenté - 580506 AM. S. DE TINCQUIZEL Présent - 580800 VALHUON F. C. Représenté - 581444 NOEUX LES MINES AMICALE FUTSAL CLUB Présent - 581908 MELTING SPORT Présent - 581988 PONT A VENDIN FUTSAL Présent - 582197 AUCHEL F. C. Présent - 582535 A. S. DE CAUCHY A LA TOUR Représenté - 582544 ET. S. FICHEUX Présent - 582547 OLYMPIQUE LA COMTE OMNISPORTS Présent - 582606 FUTSAL CLUB SAINT-VENANTAIS Présent - 737756 F.C. FEMININ HENIN BEAUMONT Présent - 760679 UNION FÉMININE DE L'ARTOIS Présent - 763952 VAUDRICOURT KLUB SPORTOWY 2012 Représenté - 852292 A.S. BASSEENNE DE FUTSAL Présent - 852823 FUTSAL ASSOCIATION MERICOURT Présent - 860260 A. S. KENNEDY HENIN BEAUMONT Présent

• **DISTRICT DE LA CÔTE D'OPALE**

• - 500188 L'ECLAIR NEUFCHATEL Représenté - 500292 U.S. MONTREUIL S/MER Présent - 500295 A.S. BERCK PLAGE Présent - 500332 LE TOUQUET A.C.F. COTE D'OPALE Présent - 500368 U. S. DU PAYS DE SAINT-OMER Présent - 500891 U.S. DANNES Présent - 500894 ST. PORTELOIS Présent - 500939 O.

HESDIN Présent - 500945 O. LUMBROIS Présent - 501009 A.S. OUTREAU F. Présent - 501069 A.S. ETAPLES Présent - 501103 U.S. OUVRIERE RINXENT Représenté - 501185 U.S. MARQUISE Présent - 501223 A.S. MARCK Présent - 511172 AM. PONT DE BRIQUES Représenté - 511382 ECLAIR S. BEAURAINVILLE Représenté - 512177 A.S. MARESQUEL Représenté - 519692 S.C. COQUELLOIS Présent - 521011 ENT.S. CALAISIS COULOGNE Présent - 521362 A.S. RANG DU FLIERS Représenté - 521530 A.S. FRUGEOISE Présent - 521809 LA PATRIOTE BLENDECQUES Représenté - 522134 U.S. BLERIoT PLAGE CALAIS Présent - 522887 A.S. D'HALLINES Représenté - 522945 J.S. LONGUENESSE Présent - 523499 U.S. VERCHOCQ ERGNY HERLY Représenté - 523828 U.S. AMBLETEUSE Représenté - 524143 A.S. CAMPAGNE Représenté - 524495 U.S. QUIESTEDE Présent - 525027 ET.S. ST LEONARD Présent - 525344 AM.LAIQ. CAMIERS Présent - 525345 CERC.A. EPERLECQUOIS Présent - 525475 F.C. CAMPAGNE Représenté - 525643 A.S. TOURNEHEM Représenté - 525817 A.S. CUCQ Représenté - 527011 A.S. ST TRICAT ET NIELLES CALAIS Représenté - 527018 U.S. BOURTHES Présent - 527657 A.S. EDUC.POP. ST INGLEVERT Représenté - 528070 US EQUIHEN PLAGE Représenté - 528384 CALAIS BEAU MARAIS F. Présent - 528385 FOY.J.EDUC.POP. FORT VERT Représenté - 528743 F.C. RECQUES S/HEM Représenté - 529113 F.C. SANGATTE Représenté - 530136 R.C. ARDRES Représenté - 530399 A.S. CREMAREST Représenté - 530987 U.S. BLARINGHEM Représenté - 533664 J.S. BONNINGUES LES ARDRES Présent - 534967 A.S. BOISJEAN Présent - 536157 A.F. DE LA HAUTE VILLE ETAPLES Représenté - 537276 A.S. CONCHIL Présent - 539492 U.S. PORTELOISE Représenté - 541581 VERTON F.C. Présent - 551113 F.C. ST JOSSE Représenté - 553084 OUTREAU FUTSAL J.S. Présent - 553397 WIMEREUX FUTSAL Présent - 554239 OYE PLAGE FUTSAL ANSERIEN Représenté - 564257 THUNDERS FUTSAL CLUB Représenté - 564371 SPORTING CLUB AUBIN Présent - 564373 ASSOCIATION JEUNES FOUTEUX DES 7 VALLEES Représenté - 564513 PAYS DE LA LYS Représenté - 564529 RACING CLUB DE CALAIS Présent - 581258 LE PORTEL GENERATION PASSION FOOT Représenté - 581455 GOUY SAINT ANDRE R. C. Représenté - 590503 LES JEUNES DU BEAU MARAIS Présent - 860673 FC BONNINGUES LES CALAIS Présent

• **DISTRICT DE L'ESCAUT**

• 500125 S.C. DOUAI Présent - 500155 U.S. VIESLY Présent - 500165 A.C. CAMBRAI Présent - 500250 VALENCIENNES F.C. Présent - 500404 U.S. BERLAIMONT Présent - 500410 UNION SPORTIVE ESCAUDAIN DENAIN Présent - 500892 S.C. ANICHE Présent - 500893 A.S. MASNIERES Présent - 500900 ET.S. BOUSSOIS Représenté - 500904 U.S. WALINCOURT SELVIGNY Représenté - 500906 A.S. SIN LE NOBLE Représenté - 500927 U.S. DES MINEURS Présent - 500936 S. BRUAY S/ESCAUT Représenté - 500946 LEFOREST ANCIENS ELEVES F. Présent - 500963 U.S. FOURMIES Présent - 500965 U.S. BEAUVOIS FONTAINE Présent - 500973 IRIS C. FERRIERE LA GRANDE Présent - 501002 U.S. COUSOLRE Représenté - 501012 O. WIGNEHIES Représenté - 501049 U.S. MAUBEUGE Présent - 501053 U.S. MONTIGNY EN OSTREVENT Présent - 501073 F.C. SAULZOIR Présent - 501083 U.S. ST SOUPLLET Représenté - 501108 U.S. HORDAIN Présent - 501115 J.O. WALLERS ARENBERG Représenté - 501116 STE S. MARCOING Présent - 501120 O.C. AVESNES LES AUBERT Représenté - 501125 CONCORDE O. TRITH ST LEGER Présent - 501126 U.S. PONT FLERS Représenté - 501159 ET.S. VILLERS OUTREAUX Présent - 501160 U.S. QUIEVY Représenté - 501275 S. PODEENS REUNIS Représenté - 509021 R.C. ROEULX Présent - 509301 NEUVILLE O.S.C. Présent - 512853 C.A.S. ESCAUDOEUVRES Présent - 512886 U.S. BAVAY Présent - 512979 ST. ORCHESIEN Présent - 513157 A.S. COUTICHES Présent - 513324 U.S. SARS POTERIES Présent - 513999 U.S. LANDRECIES Présent - 515010 U.S. ESQUERCHIN Présent - 515229 J.S. ABSCON Représenté - 515454 AM.F.C. COLLERET Présent - 516515 AVT G. SOLRE LE CHATEAU Représenté - 518069 U.S. AULNOY Présent - 520072 F.C. QUAROUBLE Présent - 520503 U.S. VILLERS SIRE NICOLE Représenté - 520614 ESP.A. PROUVY Représenté - 520797 U.S. BOUSIES FOREST Représenté - 520837 A.S. BEUVRY LA FORET Présent - 522137 AM.S. PETITE FORET Représenté - 522270 U.S. LES RUES VIGNES Présent - 522353 FOOTBALL CLUB HASNON MILLONFOSSE Présent - 522411 U.S. FONTAINE NOTRE DAME Représenté - 522633 U.S. RAIMBEAUCOURT Représenté - 523019 O. LANDAS Représenté - 523375 F.C. FAMARS Présent - 523377 A.S. OBIES Présent - 523586 A.S. LONGUEVILLE Présent - 523830 ENT.S. DE CAUDRY Présent - 523970 SUMMER C. VALENCIENNES Représenté - 524394 J.S. D'HAVELUY Présent - 524689 R.C. LECLUSE Présent - 526210 F.C. PECQUENCOURT Présent - 526216 A.S. BELLIGNIES Représenté - 526475 DOUAI LAMBRES CHEMINOTS A. S. Représenté - 526476 ENT.S. BOUVIGNIES Représenté - 526822 ENT.S.

LAMBRES LEZ DOUAI Présent - 527660 F.C. FERIN Représenté - 527896 O. ST OLLE Représenté - 528383 F.C. MASNY Représenté - 531651 F.C. MARPENT Présent - 532308 L'INTER CONDE S/ESCAUT Présent - 534371 U.S.ART. CHEMINOTS SOMAIN Présent - 535149 SPORTING CLUB MAUBEUGE Représenté - 535469 F.C. SOLESMES Représenté - 536169 ST SAULVE F. Présent - 537538 F.C. LEVAL Présent - 538338 U.S. HAULCHIN Présent - 538602 F.C. NOMAIN Représenté - 540051 U.S. DE BRILLON Présent - 545458 F.C. SAULTAIN Présent - 545563 A.F.C. ESCAUTPONT Représenté - 545792 ET. S. SEBOURG ESTREUX Présent - 546559 AM.F.C. FERRIERE LA PETITE Représenté - 546768 A.S. DOUZIES F. Représenté - 546927 A.J. ALCYAQUOISE Présent - 547068 A.S. VENDEGIES ESCARMAIN Représenté - 548841 F.C. PROVILLOIS Présent - 548990 ST AMAND F.C. Présent - 549607 A.S. THUN L EVEQUE ESWARS Représenté - 549696 DOUCHY F.C. Présent - 549948 F.C. DE JENLAIN Représenté - 550629 U.F. ANHIERSOIS Représenté - 551673 CAMBRAI FUTSAL Présent - 552304 U. S. DE ROUSIES Présent - 553416 U. S. AUBIGNY AU BAC Représenté - 553506 O. DES MEMBRES CAMBRAI AMERIQUE Présent - 553999 DOUCHY FUTSAL Présent - 554186 U. S. ERRE HORNAING Représenté - 554365 MARQUETTE OLYMPIQUE Présent - 561039 UNION SPORTIVE DE CRESPIN Présent - 563606 OLYMPIQUE SPORTING CLUB DE LOFFRE Présent - 564256 AC BERMERAIN Représenté - 564258 ENTENTE SPORTIVE MASTAING WAVRECHAIN Présent - 564385 RACING CLUB D'ELINCOURT Présent - 581056 ASCALI HAINAUT FUTSAL HELESMES WALLERS-ARENBERG Présent - 581192 BEAUFORT LIMONT FONTAINE U. S. Représenté - 581467 A.S. DES EPIS FUTSAL Présent - 581855 ENT. FEIGNIES AULNOYE FOOTBALL CLUB Présent - 581990 QUIEVRECHAIN U. S. Présent - 582202 F. C. RAISMES Présent - 582434 U. S. AUBIGEOISE Présent - 582588 SPORTING CLUB OLYMPIQUE DE MARQUION BOURLON EPINOY Représenté - 582608 UNION DES PAYS DE LA SENSEE ET DE L'OSTREVENT Présent - 590323 TRITH ST LEGER ORZEL FUTSAL Représenté - 841033 SAINT SAULVE S'POINT BOYS Présent - 852191 COEUR DE SAMBRE FUTSAL Présent - 852688 A. PONT DE LA DEULE FUTSAL Présent - 852828 MAUBEUGE FUTSAL ACADEMY Présent

• **DISTRICT DES FLANDRES**

• 500054 LOSC LILLE ASSOCIATION Présent - 500056 U. S. LITTORAL DUNKERQUE Présent - 500183 U.S. MARQUETTE Présent - 500265 S.C. BOURBOURG Présent - 500305 J.A. ARMENTIERES Présent - 500383 U.S.F. PERENCHIES Présent - 500415 E.S. MOUVALLOISE Présent - 500426 U.S. LESQUIN Présent - 500866 O. MARCQUOIS Présent - 500873 U.S.MUNICIPALE MERVILLE Présent - 500896 AVT G. THUMERIES Présent - 500913 F.C. LA MADELEINE Présent - 500930 F.C. ANNOEULLIN Représenté - 500933 ET.C. ANSTAING CHERENG Présent - 500938 U.S. ASCQ Représenté - 500953 U.S. WATTRELOSIENNE Représenté - 500957 S.C. HAZEBROUCKOIS Présent - 500980 ET.S. RONCQ Présent - 500981 A.O. SAINGHIN EN WEPPEES Présent - 500982 LEERS OS FOOTBALL Présent - 500991 AM.C.S. COMINES Représenté - 500992 U.S. PROVIN Présent - 500996 ET.S. WORMHOUT Représenté - 501044 F.C. DUNKERQUE MALO PLAGE Présent - 501048 U.S. ST ANDRE Présent - 501127 U.S. HOUPLIN Représenté - 501147 U.S. COMMUNALE CHEMINOT ST POL Présent - 501150 BAC SP. SAILLY S/LA LYS Présent - 501158 ST. ENNEVELIN Présent - 501210 F.C. BAUVINOIS Présent - 501221 U.S. GRAVELINOISE Présent - 501245 F. C. VIEUX BERQUIN Représenté - 501298 C.S. LA GORGUE Présent - 501341 F.C. LA CHAPELLE D'ARMENTIERES Présent - 501360 A.S. BAISIEUX PATRO Présent - 512174 LILLE E.S. LOUVIERE PELLEVOISIN Présent - 512889 A.S. CHEMINOTS HAZEBROUCK Présent - 513601 FLERS O.S. VILLENEUVE D'ASCQ Présent - 514868 U.S. DE FRETIN Présent - 515472 U.S. GODEWAERSVELDE Présent - 515473 A.S. STEENVOORDE Présent - 515776 C. GYMASTIQUE HAUBOURDINOIS Présent - 516293 UNION FOOTBALL CLUB NIEPPOIS Présent - 516793 A.S. HELLEMMES Présent - 517292 E.C. HOUPLINOIS Présent - 517631 C.S. E.I.C. TOURCOING Présent - 517697 F. ST MICHEL QUESNOY Présent - 517821 J.S. STEENWERCK Représenté - 518005 S.C. BAILLEULOIS Présent - 518247 R.C. BERGUOIS Présent - 519824 A.S. BERSEE Représenté - 520251 O. GRANDE SYNTHÉ Présent - 520891 F.C. TEMPLEMARS VENDEVILLE Présent - 521101 F.C. LOON PLAGE Présent - 521576 A.S. AVELINOISE Présent - 521622 C.S. GONDECOURTOIS Présent - 521806 S. MUNICIPAL PETITE SYNTHÉ Représenté - 521813 U.S. ESQUELBECQ Présent - 522627 J.S. GHYVELDE Présent - 522921 S.C. GRAND FORT PHILIPPE Représenté - 523108 U.S. ESTAIROISE Présent - 523532 ENT.S. FRELINGHINOISE Représenté - 523972 F.C. WAMBRECHIES Représenté - 524395 FERRAIN A. NEUVILLOISE 96 Présent - 525028 U.S. DE TETEGHEM Représenté - 525347 A.S. ST JOSEPH HAZEBROUCK Représenté - 525674 ENT.S. DE GENECH Présent -

526821 A.C. MONS EN BAROEUL Présent - 527670 F.C. STEENE Représenté - 527898 A.F.SP. REUNIS LOMME DELIVRANCE Représenté - 528194 O. HEMOIS Représenté - 529117 OLIVEAUX A.S. LOOS LEZ LILLE Présent - 529351 F.C. CRAYWICK Présent - 531301 U.S. ANTILLAIS LILLE METROPOLE Présent - 531505 U.S. ARMOUITS CAPPEL Représenté - 533301 U.S. WARHEM Représenté - 533306 A.F. TOUFFLERS Représenté - 533668 HONDEGHEM U.S. Représenté - 534172 F.C. ROSENDAEL Représenté - 536159 U.S. LILLE-MOULINS CARREL Présent - 537390 OM.S. MUNICIPAL SEQUEDIN Présent - 538093 J.S. LILLE WAZEMMES Représenté - 539335 O. MERIGNIES Présent - 540610 PREMESQUE F.C. Présent - 541736 C.OM. DE QUAEDYPRE Représenté - 541800 UNION SPORTIVE LEDERZEELE MILLAM Représenté - 541830 WATTRELOS F.C. Représenté - 544098 U. J. S. DES CHEMINOT DE TOURCOING Représenté - 544702 F.C. MORINS Représenté - 544774 A.S. DUNKERQUE SUD Présent - 545498 OSM LOMMOIS F. Présent - 545695 U.S. DE PHALEMPIN Présent - 548188 A.S. DES DOCKERS DUNKERQUOIS Représenté - 550031 A.S. ALBECK GRANDE SYNTHÉ Représenté - 552020 FACHES THUMESNIL F. C. Présent - 554197 BONDUES FOOTBALL CLUB Présent - 560367 ASSOCIATION FOOT SOLIDAIRE DE GUINÉE Présent - 560582 ROUBAIX HEM METROPOLE FUTSAL Représenté - 560787 LAMBERSART UNION FOOTBALL Présent - 561134 MARITIME UNION SPORTIVE Représenté - 563663 CROIX FOOTBALL IRIS CLUB Présent - 564569 ASSOCIATION PHOENIX FC Présent - 564646 TOURCOING METROPOLE FUTSAL ASSOCIATION Présent - 580502 U. S. DE L'YSER Représenté - 580505 ILLIES AUBERS ETOILE S. C. Représenté - 581140 GRANDE SYNTHÉ FUTSAL Représenté - 581363 COUDEKERQUE U. S. F. Représenté - 581417 OLYMPIQUE CLUB ROUBAISIEN Présent - 582122 PONT ROMMEL FOOTBALL HAZEBROUCKOIS Représenté - 582135 ASSOCIATION FOOTBALL DES DEUX-SYNTHÉ GRANDE-SYNTHÉ Représenté - 582437 AC. F. C. DE ROUBAIX OUEST Représenté - 582585 U. S. PAYS DE CASSEL Présent - 582688 ENT. S. CAPPELLOISE Représenté - 614239 C.S.L. GENDARMERIE VILLENEUVE Représenté - 780889 VILLENEUVE D'ASCQ FOOTBALL FEMININ Présent - 782535 RACING CLUB ROUBAIX WERVICQ FÉMININE Présent - 853405 A. S. DECATHLON Représenté

• **DISTRICT DE L'OISE**

500108 A.S. BEAUVAIS OISE Présent - 500174 U.S. MUNICIPALE SENLIS Présent - 500256 U.S. BRETEUIL Présent - 500260 U.S. DE CHANTILLY Présent - 500314 AS SAINT-SAUVEUR LA CROIX SAINT-OUEN Présent - 502582 U.S. GOUVIEUX Présent - 502595 U.S. PONT STE MAXENCE Présent - 502606 U.S. MERU SANDRICOURT Présent - 502616 SP.C. COMMUNAL SERIFONTAINE Présent - 502617 UNION SPORTIVE THOUROTTE LONGUEIL ANNEL Représenté - 502646 S.C. ST JUST EN CHAUSSEE Présent - 502657 AM.S. SILLY LE LONG Représenté - 502666 U.S. FROISSY Représenté - 502674 U.S. RIBECOURT Présent - 502679 A.S. COYE LA FORET Représenté - 502684 A.S. NOAILLES-CAUVIGNY Présent - 502693 U.S. BRESLOISE Représenté - 502718 U.S. CIRES LES MELLO Présent - 502771 U.S. MARGNY LES COMPIEGNE Présent - 502786 U.S. ATTICHY Représenté - 502794 C.S. CHAUMONT EN VEXIN Présent - 503006 GRANDVILLIERS A.C. Représenté - 507028 U. S. ETOUY AGNETZ Représenté - 507684 C.S. AVILLY ST LEONARD Représenté - 507690 ST. RESSONS S/MATZ Représenté - 510628 U.S. CHOISY AU BAC Présent - 511688 U.S. CREVECOEUR LE GRAND Présent - 513845 AM.J. LABOISSIERE EN THELLE Présent - 513846 A.S. ALLONNE Représenté - 514702 U.S. LIEUVILLERS Représenté - 515529 J.S. MOLIENS Représenté - 516825 U.S. STE GENEVIEVE Représenté - 517359 F.C. TILLE Représenté - 517480 U.S.ENT. ST LEU D'ESSERENT Présent - 517836 ET.S. REMY Présent - 518149 U.S. NOGENT Présent - 518304 U.S.R. SAINT CREPIN IBOUVILLERS Présent - 518635 TRICOT O.S. Représenté - 519461 U.S. MARSEILLE EN BEAUVAISIS Représenté - 525199 A.S ST REMY EN L'EAU Représenté - 526092 J.S. THIEUX Représenté - 527101 U.S. BALAGNY ST EPIN Présent - 527103 U.S. FOUQUENIES Représenté - 527107 F.C. CAUFFRY Représenté - 528228 AM.S. MONTCHEVREUIL Présent - 529480 A.S. VERDEREL LES SAUQUEUSE Présent - 529831 A.S. LA NEUVILLE EN HEZ Représenté - 529841 U.S. BAUGY MONCHY HUMIERES Représenté - 530315 U.S. GAUDECHART Présent - 531124 U.S. PLESSIS BRION Présent - 533020 FOY.RUR. LES AGEUX Représenté - 533546 ENT.S. DE COMPIEGNE Présent - 535218 R.C. BLARGIES Représenté - 535744 C.S. HAUDIVILLERS Représenté - 536232 F.C. D ANGY Représenté - 536772 F.C. CHAMBLY OISE Présent - 537872 A.S. DU MULTIEN Présent - 540527 F.C. DE BETHISY Présent - 541198 F.C. DE CARLEPONT Représenté - 542781 A.F.C. COMPIEGNE Présent - 546173 F.C. GUIGNECOURT Représenté - 546775 U.S. NANTEUIL F.C. Représenté - 547091 STANDARD F. C. DE MONTATAIRE Présent - 550015 A.S CAMPREMY NOYERS Représenté - 550066 FC

PONTPOINT RURAVILLE Présent - 550406 F. C. ESCHES FOSSEUSE Représenté - 550809 A.S. HERCHIES TROISSEREUX FOOTBALL Représenté - 553606 F. C. BORANAIS Présent - 560108 ASSOCIATION SPORTIVE CHEMINOTS CHAMBLY Représenté - 560566 UNION SPORTIVE DE MONTATAIRE Représenté - 560836 UNION SPORTIVE LE PAYS DU VALOIS Présent - 561029 FOOTBALL CLUB LAVILLETERTRE Présent - 563990 A.. S. DE BEAULIEU ECUVILLY Représenté - 580461 BEAUVAIS UNITED COMMUNEAUX Représenté - 581129 F. C. DE CHIRY OURSCAMP Représenté - 581217 VILLERS F. C. Représenté - 581380 AM. F. TRIE CHATEAU 1961 Représenté - 581468 A. S. DE MAIGNELAY MONTIGNY Représenté - 581716 JEUNESSE SPORTIVE AGGLOMERATION RÉGION COMPIÈGNE Présent - 582162 F. C. JEUNESSE NOYON Présent - 582163 UNION SPORTIVE DE VERBERIE Présent - 582185 F.C. LIANCOURT CLERMONT Présent - 590146 ET. S. ORMOY DUVY Représenté - 590196 U. S.CHEVRIERES GRANDFRESNOY Présent - 590670 ET. S. C. DE WAVIGNIES Présent - 860556 FOOTBALL CLUB BEAUVAIS Représenté

• **DISTRICT DE LA SOMME**

500240 AMIENS SPORTING CLUB FOOTBALL Présent - 500253 S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE Présent - 500317 O. AMIENS Représenté - 500341 ENT.C.A.F.C. PERONNE Représenté - 500345 R.C. AMIENS Présent - 500524 C.S. AMIENS MONTIERES ETOUVIE Représenté - 500526 MONTDIDIER A.C. Présent - 500862 U.S. HAM Représenté - 500876 S.C. MOREUIL Présent - 500887 E.S. CHEMINOTS LONGUEAU Présent - 500922 S.C. FLIXECOURT Représenté - 500925 U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN Représenté - 500937 HALLENCOURT A.C. Représenté - 501008 A.S. VILLERS BRETONNEUX Représenté - 501016 U.S. ABBEVILLE Présent - 501029 U.S. ROISEL Représenté - 501051 U.S. LIGNIERES CHATELAIN Présent - 501071 USOAAS Présent - 501076 U.S. CAMON Présent - 501143 ET.S. CHEPY Représenté - 501188 U.S. ROSIERES Représenté - 501220 F.C. CENTULOIS 1924 Présent - 501304 U.S. MARCELCAVE Présent - 512397 A.S. GAMACHES Présent - 514191 S.C. BERNAVILLE PROUVILLE Présent - 515362 F.C. ST VALERY BAIE DE SOMME SUD Représenté - 517351 AM.S. PICQUIGNY Présent - 517696 S.C. PONT REMY Représenté - 518118 ENT.S. STE EMILIE EPEHY LE RONSS Présent - 518145 ENT.S. HARONDEL Présent - 518776 AM. ANC.ELEVES VILLERS BOCAGE Représenté - 519788 AM.S. ARREST Présent - 520252 ET.S. LICOURT Représenté - 521004 A. ANCIENS ELEVES BRAY S/SOMME Présent - 521014 A.S. QUESNOY LE MONTANT Représenté - 521361 C.S. CRECY EN PONTTHIEU Présent - 524732 U.S.C. PORTUGAIS ST OUEN Représenté - 525591 FOY.RUR. ENGLEBELMER Représenté - 525647 A.S. GLISY Présent - 525943 RC SALOUEL SALEUX FOOTBALL Présent - 527771 A.S. QUERRIEU Représenté - 528073 F.C. PORTO PORTUGAIS AMIENS Présent - 530316 U.S. HANGEST EN SANTERRE Présent - 530320 A.S. MUNICIPALE RIVERY Représenté - 530323 A.C. AMIENS Présent - 531117 ASSOCIATION SPORTIVE VISMES-MAISNIERES Représenté - 531118 A.S.L. SAVEUSE Présent - 531565 U.S. MARCHELEPOT Représenté - 531914 ABBEVILLE A.S. MENCHECOURT THUISON LA BOUVAQUE Représenté - 533352 F.C. MEAULTE Représenté - 536000 O. BELLOY S/SOMME Représenté - 536973 U.S. ALLONVILLE Présent - 537870 A.S. YVRENCH YVRENCHUEUX Représenté - 541579 U.S. CARTIGNY-BUIRE Présent - 544261 O. LE HAMEL Représenté - 544889 O. DE MONCHY-LAGACHE Présent - 546973 A.S. ST SAUVEUR Représenté - 548464 F. DREUILLOIS Représenté - 548891 F.C. LA MONTOYE Représenté - 549631 A.S. 2 A Représenté - 549824 ASSOCIATION SPORTIVE LONG Présent - 550290 U. S. NIBAS FRESSENEVILLE Représenté - 550538 FUTSAL C. CAYEUX Représenté - 550933 F.C. GRAND LAVIERS Présent - 552089 A.S. DU PAYS NESLOIS Présent - 553719 AVENIR DE L'ETOILE Présent - 560720 SPORTING CLUB FOUILLOY Représenté - 563785 F. C. AILLY SUR SOMME SAMARA Présent - 564114 FOOTBALL CLUB BEAUVAL Présent - 580590 SOCIETE SPORT. D'EDUC. PHYSIQUE MARTAINNEVILLE Représenté - 581182 WOINCOURT DARGNIES AV. S. Représenté - 581404 C. S. A. DE DOULLENS Présent - 581857 ROYE - DAMERY ENT. S. Présent - 582693 J.S. DE MIANNAY MOYENNEVILLE LAMBERCOURT Présent - 590358 U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE Présent - 761226 UNION DES FÉMININES DU SANTERRE Présent



## INDEX

Page 8 – Accueil par Cédric BETTREMIEUX – Président de la LFHF

Page 10 – Intervention de Lucie RICHARD - Directrice Laho Formation Aisne

Page 11 – Présentation du bénévolat – Pauline DADIER Membre du Conseil de Ligue

Page 12 – Présentation du Plan Stop Violence :

Cédric BETTREMIEUX Président de la LFHF

Pascal TRANQUILLE Président du District de la Somme et Président de la Commission Engagement

Aymeric ANSEL Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage et Secrétaire Générale de la LFHF

Belkacem ABDELHAK Représentant des Educateurs et Membre du Conseil de Ligue

Page 21 – Votes

Page 22 – Présentation des modifications réglementaires de la FFF – Michel RAVIART Président de la CFTIS et CRIS

Page 23 – Présentation des modifications réglementaires des Règlements Futsal U18, Féminines et Seniors – Florence MUYLLE Directrice des Compétitions et Contentieux

Page 24 – Développement du Football Féminin et Féminisation – Julie DEBEVER Conseillère Technique en charge des pratiques féminines et féminisation

Page 25 – Présentation du barème financier et du budget prévisionnel de la saison 2025/2026 – Gérard PIQUE Trésorier Général de la LFHF

Page 27 – Clôture de l'Assemblée



## Accueil de l'Assemblée Générale par Cédric BETTREMIEUX - Président de la LFHF

Le Président de la Ligue salue l'assemblée et l'ensemble des représentants de clubs présents qu'il remercie vivement pour leur présence témoignant de leur confiance et de leur attachement au football régional ainsi qu'à son développement sur l'ensemble du territoire.

Il remercie les Présidents honoraires et les membres du Conseil de Sages de la LFHF : Fernand DUCHAUSSOY, Jean Louis GAMELIN et Georges FLOURET pour leur accompagnement fidèle sur les projets de la Ligue, ainsi que Claude COQUEMA Président honoraire du District de l'Oise et les Membres du Conseil de Ligue pour leur présence ce matin.

Il adresse également ses remerciements à Anthony BLONDEAU Représentant de la Communauté Urbaine d'Arras, à Lucie RICHARD Directrice Laho Formation Aisne ainsi qu'au Crédit Agricole et à Valéry GERARD représentant la Direction Départementale de la Police Nationale.

Cédric BETTREMIEUX invite ensuite l'assemblée à respecter une minute de silence en mémoire des personnes disparues.

Le Président de la Ligue rappelle combien la présence des clubs est primordiale dans la vie du football, que ce dernier est animé par leur engagement qui constitue la première richesse de la LFHF.

Les dirigeant(e)s sont le socle de la Ligue, et sans leur présence au quotidien, il n'y aurait ni club, ni match, ni formation. Il s'agit de la raison pour laquelle il est important de mettre en avant leur rôle et de construire avec eux, jour après jour, de nouveaux projets pour la Ligue.

Cédric BETTREMIEUX précise qu'à ce jour, la Ligue de Football des Hauts de France occupe un rang important dans le football Français. Répertoriée troisième Ligue en nombre de licenciés, ce constat est le fruit d'un travail collectif, constant et rigoureux.

La LFHF est aussi désormais très impliquée au niveau national et est représentée au COMEX, ce qui permet de faire entendre la voix des clubs amateurs de la Région auprès des Instances Fédérales.

Il fait ensuite état de la saison écoulée qui a été marquée par les élections au sein des districts, de la Ligue et du Comité Exécutif de la FFF.

Grâce à la confiance des clubs, le renouvellement de la mandature va donner la possibilité à l'équipe réélue de poursuivre sur la lancée des actions déjà entreprises.

La Ligue a d'ailleurs réaffirmé son engagement envers les districts avec une réorganisation des services de ses services en ayant pour objectif de mieux accompagner les clubs en mettant l'accent sur la proximité et l'efficacité.

Il dresse un point sur les chiffres enregistrés encourageants, avec une légère progression du nombre de licenciés (plus de 262 000 licenciés pour la LFHF) alors que ce dernier stagne au niveau national.

Il met en évidence les secteurs qui se sont dynamisés, à savoir le Futsal avec une hausse de plus de 16% de pratiquant(e)s, de l'arbitrage avec 2 819 licencié(e)s soit une augmentation de 1% ainsi que du nombre de licenciées féminines engendré par les résultats des actions menées

autour de la féminisation et du développement du football féminin.

Il clôture son intervention avec une augmentation de 5% du nombre de licenciés bénévoles dirigeants/dirigeantes et fait remarquer qu'il faut anticiper au maximum et prévoir un plan ambitieux permettant à la Ligue d'atteindre ses objectifs.

Ces évolutions s'inscrivent dans la politique d'engagement que la FFF a initiée récemment et que la Ligue fait rayonner à l'échelle régionale par l'intermédiaire de Pascal TRANQUILLE – Président du District de la Somme. Ce dernier siège au sein de la Commission Fédérale et porte ce projet conséquent.

Ce projet répond à plusieurs grands objectifs qui reposent sur des enjeux de société détaillés :

- Axe 1 : La lutte contre les violences et les discriminations, qui fera l'objet de la présentation du Plan Stop Violence initiée par la LFHF et qui lui permettra de s'engager fermement dans la lutte contre toutes les formes de violences au sein du football,

- Axe 2 : L'insertion, l'inclusion et la citoyenneté, axés avec le partenariat de la Ligue et Laho Formation et dont l'objectif est de faciliter l'insertion professionnelle par le sport en particulier pour les jeunes,

- Axe 3 : Les enjeux environnementaux, issus d'un travail avec les collectivités locales pour intégrer davantage les préoccupations écologiques par les pratiques du football,

- Axe 4 : La mixité et la féminisation : continuité du travail de la Ligue qui œuvre depuis plusieurs années sur la mise en place de compétitions adaptées, d'événements et actions concrètes. La mise en place du Club Dirigeantes est le reflet de la volonté de la LFHF de s'inscrire pleinement dans ce projet par la valorisation et le soutien des femmes investies dans les clubs.

Cédric BETTREMIEUX conclut en souhaitant que cette assemblée soit pour chacune et chacun, utile, constructive et témoigne l'engagement de la Ligue envers les clubs.

## Intervention Par Lucie RICHARD – Directrice Laho Formation Aisne

Lucie RICHARD –Directrice Laho Formation prend la parole et remercie vivement le Président de la Ligue.

Elle explique que Laho Formation est l'organisme de formation de la Chambre du Commerce et et d'Industrie des Hauts de France et que l'objectif de cet organisme est d'accompagner les individus tout au long de leur formation.

Leur présence ce matin a pour but d'expliquer les projets d'accompagnement de leur centre de formation d'apprentis (CFA de la Région des HDF). Ce dernier est représenté sur l'ensemble de la Région et il propose aux jeunes licenciés du football des offres en apprentissage.

Elle dresse un constat sur l'année précédente qui a malheureusement laissé vacantes plus de 230 offres.

L'apprentissage est une formation diplômante du CAP au Bac + 5 dans différentes filières (industrie, restauration, hôtellerie, gestion, vente, marketing, design) développées selon le territoire d'appartenance-qui a représenté plus de 3 500 apprentis l'année dernière.

Laho Formation travaille en collaboration avec des entreprises qui proposent plusieurs offres, ce qui permet à terme l'obtention d'un diplôme axé sur les valeurs véhiculées à la fois dans le sport et les structures d'accueil.

Lucie RICHARD précise également qu'il s'agit d'un partenariat exclusif avec la LFHF et que ces propositions de formation et d'emploi sont totalement gratuites, sans engagement, et ont pour but d'accompagner les jeunes et les entreprises à la signature des contrats d'apprentissage. Le but est d'aider les clubs à valoriser leurs actions à destination de l'emploi et de la formation, notamment pour les clubs PEF.

Elle rappelle que les collaborateurs de Laho Formation ont déjà pris contact avec différents clubs et que ces derniers ont déjà été réceptifs à cette proposition. Elle remercie d'ores et déjà les clubs présents ce jour pour leur futur accueil lors de leur prospection dans les semaines à venir.

## **Présentation du bénévolat** **par Pauline DADIER – Membre du Conseil de Ligue**

Pauline DADIER – Membre du Conseil de Ligue prend la parole afin de présenter différents éléments clés sur l'engagement bénévole et les actions qui seront mises en œuvre.

Le constat dressé à ce jour montre une baisse significative du nombre de bénévoles au sein des clubs et des instances. Ce constat s'explique par une société de plus en plus individualiste où chacun a tendance à gérer son temps libre autour d'actions personnelles.

Aujourd'hui, on observe plutôt une tendance à des engagements ponctuels plutôt que sur le long terme et le modèle du bénévolat impliqué dans la durée laisse place aujourd'hui à des actions définies dans un temps limité.

Il est également constaté un turn over important des bénévoles. Ces derniers renoncent à leur engagement en raison d'une charge administrative croissante et des responsabilités jugées trop lourdes.

Face à ce constat, la LFHF adaptera ses réponses de manière structurée, collective et orientée vers l'avenir. Elle lancera des campagnes de sensibilisation auprès du grand public dans le but d'attirer de nouveaux bénévoles grâce à un programme de formation pour les nouveaux adhérents tout en les familiarisant avec l'environnement des Districts.

La Ligue est consciente que la reconnaissance du travail réalisé est importante pour un bénévole et chaque année elle met ainsi en place un système de récompenses régionales. Le but étant de mettre à l'honneur les bénévoles les plus investis.

Un réseau de bénévoles est mis en place afin de favoriser les bonnes pratiques et échanges interclubs pour encourager les formations et renforcer ainsi la cohésion au sein de notre communauté.

Pauline DADIER évoque la dernière action mise en place à ce titre à savoir « la Soirée des Bénévoles » qui se déroulera le 21 juin 2025 à l'Artois Expo de St Laurent Blangy sur le thème des années 80. Elle rappelle qu'il est encore possible pour les dirigeants le souhaitant de faire parvenir leur inscription auprès de la Ligue.

Le Président clôture ce chapitre sur l'importance du travail à effectuer entre clubs et entre bénévoles. L'évolution du bénévole « d'avant » et « d'aujourd'hui » doit se conformer aux évolutions même de la société. Il est donc important de prendre l'exemple de ce qui « fonctionne » aux alentours et de s'en inspirer pour avancer en collaboration et partager les bonnes pratiques.

## Présentation du Plan Stop Violence

**Cédric Bettremieux – Président de la LFHF**  
**Pascal TRANQUILLE – Président du District de la Somme et de la Commission Engagement**  
**Aymeric ANSEL – Président de la Commission Régionale de l'Arbitrage et Secrétaire Général de la Ligue**  
**Belkacem ABDELHAK – Représentant des Educateurs**

Cédric BETTREMIEUX présente le projet intitulé « STOP VIOLENCE » qui a été initié par la LFHF en collaboration directe avec les 7 Présidents de Districts face à la recrudescence des actes de violence sur et autour des terrains.

Il s'agit d'un travail collaboratif qui a fait l'objet d'un travail conséquent depuis plus d'un an et demi et qui a pour but de répondre aux enjeux connus de tous.

Pascal TRANQUILLE Président de la Commission Engagement prend la parole pour expliquer en détail le dispositif engagement annoncé en début d'assemblée par le Président de la Ligue qui s'articule autour de 4 axes constitués comme suit :

### 1/ Les incivilités et violences sexuelles et sexistes :

Au niveau territorial, le Plan Stop Violence qui a fait l'objet de plusieurs mois de travail a été porté par le groupe de travail incivilités et sera détaillé par le Président de la Ligue. Il est à noter que cette démarche, à l'échelle du territoire, a réuni des représentants de la Ligue et des Districts.

2/ La citoyenneté qui recense différents axes forts mis en avant par le Président de la FFF tels que l'inclusion, le handicap, l'insertion professionnelle et la-solidarité.

En effet, la FFF comptabilise à ce jour 12 000 clubs en France autour desquels qui recueillent 180 000€ de don par an soit 15€ par club. L'objectif est d'impliquer l'ensemble des clubs de la Région afin que chaque club puisse y participer activement pour augmenter la-collecte de fonds.

### 3/ Le volet environnemental :

Le rôle des clubs est de former les jeunes licencié(e)s d'aujourd'hui à occuper le rôle des pratiquant(e)s et des dirigeant(e)s de demain tout en préservant les ressources de la planète grâce aux bonnes pratiques en adéquation avec cette thématique.

### 4/ La Mixité :

L'objectif fédéral du plan mixité qui compte actuellement 250 000 licencié(e)s est de passer à 500 000 licencié(e)s d'ici quelques années en permettant aux nouvelles pratiquantes et dirigeantes féminines d'accéder à des missions consultatives au sein des clubs tout en leur donnant l'envie de pérenniser leur engagement.

Pascal TRANQUILLE explique que ce projet commun Ligue / Districts a abouti à des décisions mûrement réfléchies dans le but d'éradiquer les comportements déplacés et souligne l'importance pour les clubs d'adhérer aux propositions qui seront exposées.

En effet, à partir d'un état des lieux précis, les différents fléaux du football amateur ont été identifiés. Pour ce faire, les clubs ont été consultés, écoutés et entendus et les idées, attentes et besoins ont été recensés pour y répondre au mieux à travers un plan d'actions articulé autour de 3 axes forts :

- la prévention,
- la responsabilité,
- la sanction.

Pascal TRANQUILLE revient sur la réunion du 19 avril 2025 qui s'est déroulée à Amiens en présence de la Ligue, des Districts, des élus, de la DRAJES, du Préfet de la Somme, et d'autres acteurs institutionnels. Cette matinée a permis de franchir une étape importante. Un accord commun intransigent a été défini afin de pallier aux menaces régnant sur et autour des terrains avec une mise en application des sanctions dès la saison 2025/2026.

Le Président de la LFHF remercie vivement Pascal TRANQUILLE et son groupe de travail pour le temps passé et l'investissement consacré pour faire avancer le dispositif.

Il indique que les mesures qui vont être exposées découleront des réflexions, des remontées, des demandes et de l'analyse qui ont été faites. Ainsi, la LFHF est aujourd'hui en mesure de proposer des mesures d'action concrètes, applicables et en phase avec la réalité quotidienne des clubs.

Cédric BETTREMIEUX évoque officiellement le lancement d'un plan ambitieux et d'une envergure inédite à l'échelle régionale intitulé « PLAN STOP VIOLENCE » (« car se taire, c'est accepter » - Cédric BETTREMIEUX).

Ce plan constitue désormais la ligne rouge contre la violence que suivra l'ensemble des institutions régionales : « sur un terrain, ne pas dénoncer, c'est cautionner ».

Belkacem ABBDELHAK – Représentant des éducateurs prend ensuite la parole pour exposer son point de vue étant confronté chaque week-end lors des compétitions, à différentes problématiques. Il tient à souligner et remercier le travail remarquable des formateurs qui apportent beaucoup lors des formations des futurs éducateurs et éducatrices et dont les valeurs transmises ne sont malheureusement pas appliquées sur le terrain.

Il explique combien l'attitude d'un éducateur ou d'une éducatrice est importante et que leur comportement peut mettre en péril l'équipe à n'importe quel moment, de la même manière que le comportement d'un parent peut être néfaste.

Les éducateurs se doivent d'être les référents, les modèles et les guides qui incarnent les valeurs propres au football à transmettre aux joueurs : respect, maîtrise et exemplarité. Ces derniers sont responsables de leurs équipes, tant au niveau sportif que comportemental. Ils se doivent de faire respecter un cadre, rappeler à l'ordre, aux devoirs et calmer les-tensions le cas échéant avec recul et objectivité.

Les éducateurs ont pour rôle de faire grandir les enfants, pas seulement en les faisant gagner, mais également en les protégeant et en les formant.

Le Plan Stop Violence va permettre ainsi aux éducateurs de réaffirmer leur engagement.

Cédric BETTREMIEUX remercie Belkacem ABBDELHAK pour son intervention et rappelle combien il n'est plus tolérable que la haine et la peur prennent le dessus, et ce, à différents niveaux, tout comme le refus de banaliser l'agression verbale, le mépris de l'arbitre, les menaces ou gestes déplacés envers les arbitres.

Il invite Aymeric ANSEL Président de la commission régionale de l'arbitrage et secrétaire général de la Ligue à exposer sa vision des choses par rapport à ses équipes présentes sur le terrain et de quelle manière la LFHF pourra les épauler dans ce projet.

Aymeric ANSEL débute son intervention en remerciant la Ligue, les Districts, les clubs et les membres de commissions pour le travail réalisé durant plusieurs mois. Il évoque le Plan Stop Violence et les nombreuses réflexions qui ont amené ce dernier à voir le jour et qui a été construit avec méthode et écoute et beaucoup de lucidité.

Il indique que l'arbitrage se trouve au cœur de la problématique actuelle et évoque les soucis rencontrés chaque weekend, souvent par de très jeunes arbitres, par des comportements hostiles, pressions verbales ou physiques et parfois dans un climat détérioré.

Malgré le soutien de la Ligue et des Districts sur le développement et le recrutement en arbitrage, il est constaté un découragement croissant entraînant souvent des démissions.

Il précise que le Plan Stop Violence est également un message adressé aux arbitres qui les protégera et les soutiendra en contrepartie d'obtenir le respect de leur engagement et du football.

Le Plan Stop Violence n'est aucunement un rapport de force mais un rapport gagnant/gagnant.

Aymeric ANSEL explique que la commission régionale de l'arbitrage sera pleinement mobilisée et impliquée, tout comme les commissions départementales de l'arbitrage pour faire appliquer ce plan.

Un point de vigilance renforcera la qualité des rapports et leur objectivité rédigés par les officiels.

En parallèle, les violences ne se limitent pas uniquement au terrain, mais ont également lieu malheureusement à la sortie des vestiaires, dans les tribunes, sur les parkings et sont tout aussi importantes.

L'objectif commun instances / clubs doit rester simple et faire en sorte que les terrains demeurent des zones de jeu, de plaisir et de formation.

Il termine en précisant que l'arbitrage s'engage à travers ce plan et ce combat à faire passer un message fort, à le faire vivre sur le terrain et ainsi redonner aux arbitres la confiance, le respect et la sécurité qu'ils méritent.

Le Président de la Ligue reprend la parole et expose maintenant les 4 piliers sur lesquels repose le Plan Stop Violence à savoir :

- 1/ La prévention,
- 2/ La communication,
- 3/ L'accompagnement,
- 4/ Les sanctions.

Des campagnes de sensibilisation fortes seront déployées dans les districts avec des outils concrets et percutants et les sanctions sportives et disciplinaires seront durcies en lien étroit avec les instances locales. Le message qui sera à faire circuler sera le suivant : « Tous unis contre les incivilités et toutes formes de violence ». Il s'agit d'un engagement collectif, d'une responsabilité partagée par la Ligue, les Districts, les clubs, les éducateurs, les arbitres, les collectivités et les partenaires.

Cédric BETTREMIEUX insiste sur la réussite de ce plan quant à l'implication des clubs et invite l'assemblée à prendre connaissance de la vidéo qui a été réalisée pour ce projet et qui, malgré sa mise en scène, reflète malheureusement au plus près la réalité des terrains.

Le Président de la Ligue indique que ces images choc existent et que le Plan Stop Violence a pour objectif de remettre un cadre précis en adéquation avec un projet également défini par la Fédération Française de Football. Projet auquel s'associent le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice.

Il remercie vivement les participants ayant aidé à la conception du film ainsi que Florence MUYLLE – Directrice des Compétitions et Contentieux pour le travail réalisé sur ce projet.

### **PRESENTATION DU PLAN STOP VIOLENCE :**

Cédric BETTREMIEUX énumère les différents fléaux rencontrés à ce jour :

- les violences physiques, psychologiques et verbales,
- la lutte contre les fraudes qui nuisent à l'équité et empêchent l'identification des auteurs des faits,
- l'attitude des parents et spectateurs, et la difficulté à les maîtriser,
- la gestion des récidivistes,
- le comportement des éducatrices et éducateurs,
- le racisme, l'homophobie et l'honorabilité et tous les propos discriminatoires qui doivent être bannis.

Il souligne le travail collaboratif réalisé avec les 7 Districts pour élaborer ce plan et harmoniser au mieux les décisions ainsi que le barème disciplinaire.

Cédric BETTREMIEUX détaille le premier fléau concernant les parents et les remontées réalisées par des clubs sur des matches de plus en plus jeunes ou des blessures subies par les éducateurs et la violence psychologique subie par les enfants et les différents acteurs.

Il explique les pistes de réflexion les plus simples évoquées mais écartées pour le bien être de l'enfant qui n'a pas à compatir pour le comportement des parents. Le fait de pénaliser des parents qui ne sont pas responsable pour le comportement d'autres parents a également été mis de côté.

Il a été validé de faire remonter les dossiers auprès de la Ligue afin que les individus puissent être convoqués et entendus sur les faits, du principe du contradictoire étant de mise.

Une interdiction de licence sera prononcée pour une durée de 2 ans et de 3 ans en cas de récidive. Cela permettra d'identifier l'individu dans le système informatique fédéral en lui notifiant que sa sanction sera transmise auprès de la Préfecture afin d'obtenir une interdiction de stade qui pourra aller jusqu'à la sanction pénale le cas échéant. Ce dispositif est valable pour des spectateurs ou supporters non licenciés.

Cédric BETTREMIEUX évoque le second fléau ciblant les joueurs, éducateurs et dirigeants avec l'objectif d'identifier les cas à sanctionner et de cibler les sanctions en les harmonisant sur l'ensemble du territoire.

Après réflexion, il a été constaté que les sanctions étaient appliquées pour des faits de violences survenant pendant le match et notifiés sur la feuille de match. Or, les représailles survenaient également après les rencontres avec des règlements de compte sur les réseaux sociaux ou au sein des établissements scolaires.

Ainsi, pour toute plainte déposée, la LFHF pourra se constituer partie civile aux côtés de toute victime ayant effectué des démarches. En sachant que les conséquences pourront être graves en fonction des violences commises et pourront aller jusqu'au niveau pénal.

La philosophie de la LFHF repose en priorité sur la protection de la victime avant d'intervenir sur

celle ou celui ayant commis les actes. Actes qui pourront entraîner de lourdes conséquences pour la victime au quotidien.

Dans un premier temps, le Président de la LFHF énumère le détail des sanctions individuelles sévères suivantes:

Cédric BETTREMIEUX évoque dans un second temps la responsabilité collective de l'équipe. Il détaille les sanctions qui porteront tant sur l'éducateur, que sur le joueur ou l'équipe allant jusqu'à la sanction collective.

Il explique que ces choix ont été décidés par rapport à une étude des faits réalisée pour l'ensemble des districts et sur les sanctions disciplinaires appliquées sur les dernières années.

Il en profite pour remercier Florence MUYLLE Directrice des Compétitions et du Contentieux pour le travail réalisé en amont.

Il met un point d'honneur sur les faits de violences physiques qui dépassent la limite et qui constituent la ligne rouge à ne pas franchir dans la pratique du football. Les sanctions iront jusqu'à éliminer de la Coupe les équipes en fonction de la gravité des faits reprochés.

Il revient sur les propos de Belkacem ABDELHAK au sujet des formations suivies par les éducateurs qui se doivent d'être les modèles fiables véhiculant une image de dirigeant(e)s responsables sur les terrains au yeux de tous.

En effet, un éducateur qui suivra une nouvelle formation, formera les générations de demain, il se doit donc d'être irréprochable quant à l'application du plan Stop Violence au sein de son entourage en véhiculant les valeurs du football.

Cédric BETTREMIEUX explique l'importance de la lutte contre les fraudes pour prévenir et diminuer les faits mentionnés précédemment.

Il indique qu'il est primordial de connaître la composition d'une équipe au moment où elle entre sur le terrain. En cas de joueurs jouant sous fausse licence, cela permettra aux instances d'avoir une identité des individus à écarter en les poursuivant tant sur le plan pénal qu'au niveau des instances régionales.

Il rappelle l'importance du rôle des instances en amplifiant les contrôles des licences, et des clubs qui doivent respecter le protocole obligatoire de vérification de licence en amont du match. Sans oublier, l'importance du rôle des arbitres qui doivent avoir un visu sur la composition des équipes au moment de débiter la rencontre.

En cas de non respect du protocole de vérification de licences, l'arbitre officiel du match ou toute personne appartenant au corps arbitral officiel, signifiera ce manquement par des réserves d'avant match.

Différentes sanctions pourront être appliquées en conséquence : individuelles, collectives ou financières. Il indique en parallèle qu'aucune modification n'a été apportée au barème financier par rapport à la proposition du Plan Stop Violence, en argumentant que les clubs ne doivent pas supporter les amendes financières pour le comportement d'individus.

Il insiste sur l'importance de dénoncer les cas ne respectant pas le protocole et de ne laisser passer aucune fraude.

Il précise également l'importance du rôle des clubs pour transmettre le maximum d'informations auprès de leurs licenciés en précisant que d'ici le début de la saison prochaine, sera mise en place la détection automatique des fraudes pour l'ensemble des ~~matches~~ FMI Ligue et Districts.

Le Président de la Ligue enchaîne avec l'un des derniers fléaux au sujet du racisme, de l'homophobie et des problèmes liés à l'honorabilité.

Il met, comme lors de chaque assemblée générale, l'accent sur l'importance des dossiers liés à l'honorabilité qui représentent, pour la saison écoulée, 88 dossiers répertoriés. Ces derniers concernent des personnes occupant des fonctions d'éducateurs ou de dirigeants donc proches d'enfants et disposant d'un passif grave.

Cédric BETTREMIEUX insiste à nouveau sur l'importance de faire licencier « dirigeant ou volontaire » toute personne oeuvrant au sein des clubs et principalement en charge d'une équipe d'enfants afin de protéger et sécuriser le club.

Le fait d'attribuer ce type de licence permettra une facilité de contrôle en cas de besoin, ce qui n'est pas le cas avec une licence joueur.

Il évoque ensuite les problématiques graves et intolérables liées au racisme, à l'homophobie et aux propos discriminatoires qui seront expliqués au cours de l'assemblée par Aymeric ANSEL notamment au niveau de l'arbitrage. Ainsi que la mise en place du protocole FIFA qui nécessite une adaptation pour être appliqué au niveau régional. Une harmonisation sera également effectuée dès la rentrée.

L'un des autres sujets importants porte sur la prévention, la communication et l'accompagnement. Cédric BETTREMIEUX souligne la place importante que doit occuper la prévention dans la mise en place du projet.

Les sanctions étant quant à elles gérées par les commissions régaliennes, il revient à la Ligue d'apporter une vigilance accrue sur la prévention. Car si une sanction est prononcée, elle est malheureusement liée à une victime.

Le programme « Retour au terrain » est ensuite expliqué pour les récidivistes. Il prend l'exemple d'un individu, n'ayant jamais commis de délit, sanctionné pour son comportement. A partir de ce constat, les instances sont mises en difficulté en cas de récidive si elles ne mettent aucune mesure en place, notamment pour des faits encore plus graves.

L'objectif de la Ligue est de responsabiliser l'individu. Le licencié devra faire pleinement le choix de revenir sur le terrain après l'application d'une sanction grave pour des violences physiques ou verbales et ayant dépassé les barèmes et sanctions vus précédemment égales ou supérieures à 1 an.

Le programme « retour au terrain » sera appliqué en fonction des faits et sera réparti sur 4 sessions par an. L'aspect financier demeurera à la charge du/de la licencié(e) concerné(e). Il sera obligatoire pour toute personne ayant reçu une sanction individuelle supérieure ou égale à 1 an et concernera les joueurs, les dirigeants ou les éducateurs.

L'objectif est que l'individu sanctionné prenne conscience de son erreur, qu'il se responsabilise afin de pouvoir retourner sur les terrains en suivant un programme adapté.

Si le licencié n'en fait pas la demande, il ne pourra participer à aucune rencontre et sera suspendu jusqu'à l'obtention de son attestation « Retour au terrain ».

A noter, l'exception portant sur l'article 13.1 pour les actes de brutalité pendant les faits de jeu.

Cédric BETTREMIEUX et Florence MUYLLE détaillent le contenu du programme en fonction des slides présentées et en fonction de leur niveau :

- Niveau 1 : concerne toutes les sanctions d'un 1 an ferme d'une durée de 4 H 00 et ciblera principalement les conséquences pénales avec un rappel des règles à suivre lors de la souscription d'une licence,

- Niveau 2 : concerne toutes les sanctions n'entrant pas dans le cadre du niveau 1 sans violences physiques d'une durée de 8H00 (1 session de 4H00 destinée à la gestion des conflits suivie de deux sessions de 2H00),

- Niveau 3 : concerne les violences physiques et notamment les fraudes sur l'identité d'une durée de deux fois 8H00 (une session de 4H00 suivie de deux sessions de 2H00 réparties sur différents weekend).

Il sera possible pour l'intéressé(e) de débiter le programme lorsqu'il lui restera 3 mois de suspension à purger. Cela lui permettra d'être opérationnel(le) dès la fin de sa sanction où il pourra choisir de le réaliser à la fin de sa sanction. Il attendra les 4 sessions annuelles qui seront connues avant chaque début de saison ou pourra encore faire le choix de ne pas le réaliser tout de suite.

La Ligue a également réfléchi aux moyens d'accompagnement des clubs sur la prévention avec la mise en place d'une plateforme dédiée, qui sera disponible dès la saison prochaine.

Cette dernière mettra à disposition le plan de communication, l'ensemble des affiches qui seront remises aux clubs et l'ensemble des vidéos.

Un dispositif sera déployé pour les matches à risques, souvent déjà connus de tous par l'intermédiaire des réseaux sociaux, en complément du suivi déjà instauré par les commissions de discipline.

Il sera important que les clubs puissent déclarer sur la plateforme tout match qui serait susceptible de poser des problèmes. Cela permettra à la Ligue de travailler suffisamment en amont avec la CRA et la CDA pour anticiper la désignation des arbitres en fonction de leur expérience sur le terrain et prévoir le renfort d'un délégué le cas échéant.

En parallèle, en cas de risques majorés, la Ligue collaborera avec la Préfecture, les services de l'ordre et les institutions qui anticiperont les enjeux à leur niveau.

Certains matchs pourront être renforcés par le biais d'une surveillance vidéo et un renforcement du protocole d'avant match.

Des moyens de communication seront mis à disposition des clubs en fin d'assemblée générale. Ces derniers seront à afficher dans les vestiaires et dans les clubs house. D'autres supports à venir seront disponibles sur la plateforme. Le kit de communication sera également adressé aux clubs via la messagerie officielle.

Le Président de la Ligue précise que chaque licencié(e) qui renouvellera ou prendra une nouvelle licence au sein de la Ligue recevra un mail de bienvenue avec les mesures du dispositif

et les responsabilités que chaque acteur devra honorer sur et autour des terrains.

Cédric BETTREMIEUX poursuit avec la partie arbitrage et souligne l'importance de donner également les moyens aux arbitres pour agir en préventif. Il invite à nouveau Aymeric ANSEL à prendre la parole.

Aymeric ANSEL indique qu'il est primordial d'agir sur certaines rencontres ciblées pour effectuer de la prévention. Il s'agit d'un sujet qui sera dispensé auprès des arbitres tant au niveau régional que départemental lors des séminaires de rentrée.

Les arbitres auront la possibilité d'arrêter temporairement un match lors des rencontres en fonction du degré de sensibilité de ce dernier. L'objectif étant que chacun puisse reprendre la rencontre dans des conditions apaisées.

Il indique que la nouveauté mise en place durant la saison 2024/2025 perdurera à savoir : seul le capitaine a la possibilité de s'exprimer avec l'arbitre. Il s'agit d'un dispositif instauré au niveau fédéral et relayé au niveau amateur. Ce dispositif est bénéfique pour chaque acteur : coach, joueur, arbitre.

Aymeric ANSEL explique que les arbitres seront formés à la gestion des conflits sur la base du volontariat lors d'une session de formation d'une durée d'une demi-journée. Formation déjà suivie durant la saison par une partie des effectifs de la filière fédérale. Le but étant de généraliser cette dernière autour d'un travail de posture, de communication verbale et non verbale pour établir un dialogue « gagnant/gagnant » vis-à-vis des différents acteurs.

Concernant la problématique touchant les très jeunes arbitres de moins de 16 ans (15 ans au regard du Statut de l'Arbitrage), une réflexion avec la CDA sera effectuée. Ces derniers pourraient être désignés dans leur club pour éviter les problématiques liées aux déplacements, tout en permettant à ces derniers de gagner en confiance. La CDA les épaulera le temps de les laisser « grandir » et cette démarche facilitera la gestion au niveau de la FIA.

Aymeric ANSEL évoque l'accentuation du plan de fidélisation mené depuis plus de deux saisons par la LFHF avec le recrutement de quatre Conseillers en développement et fidélisation en arbitrage.

Enfin, il précise que le volet communication et la valorisation des jeunes arbitres et de l'arbitrage en général sera développé avec le service communication de la Ligue afin d'apporter une meilleure lisibilité au sein des clubs. Ces derniers seront informés des messages transmis auprès des arbitres.

Il clôture avec l'adaptation du protocole FIFA qui sera revu en début de saison prochaine.

Cédric BETTREMIEUX finalise la présentation du Plan Stop Violence en encourageant les clubs à déclarer chaque incident, enjeu, même sous le couvert de l'anonymat, afin de prévenir au maximum les problématiques.

La diffusion de ces informations peut se faire par le biais des réunions de clubs, d'éducateurs ou des capitaines avec leurs équipes. Les clubs auront la possibilité d'obtenir des diaporamas à diffuser pour sensibiliser leurs acteurs.

L'ensemble de la communication sera finalisé pour la rentrée.

Il remercie encore sincèrement les Présidents de Districts, la commission engagement qui suivra de près le plan et établira la relation avec la FFF ainsi que les différentes institutions pour leur

soutien, le travail et leur implication à venir sur le déploiement du dispositif.

Enfin, il remercie Antoine SILLANI – Vice-Président du Conseil Régional, excusé ce matin, pour la vidéo de soutien qui est diffusée auprès de l'assemblée.

Il indique que l'ensemble des médias locaux ont été avisés en parallèle du projet et ont souhaité répondre à ce dispositif d'envergure, gage de prise de conscience en réponse à de grandes inquiétudes pour beaucoup d'entre nous.

Il explique que cette présentation sera soumise aux votes des clubs ce matin.

## VOTES

Florence MUYLLE annonce que le quorum est atteint avec 637 clubs présents ou représentés pour un total de 3 756 voix soit 68.1% des voix.

**VOTE TEST** : L'Equipe de France Féminine gagnera-t-elle contre la Belgique le 20 juin 2025 au Stade du Hainaut à Valenciennes ?

VOIX OUI : 81.52%

VOIX NON : 18.48%

**VOTE N°1** : Approuvez-vous le PV de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2024 ?

VOIX OUI : 93,05%

VOIX NON : 6.95%

Le procès-verbal est approuvé à 93,05%.

**VOTE N°2** : Approuvez-vous le Plan Stop Violence avec l'ensemble de ses mesures ?

VOIX OUI : 92.08%

VOIX NON : 7.92%

Le Plan Stop Violence est approuvé à 92.08%.

Cédric BETTREMIEUX exprime sa sincère gratitude à l'assemblée pour la confiance accordée par les clubs et annonce que les équipes en charge assureront, dans les mois à venir, le suivi et le déploiement du dispositif.

## **Présentation des modifications réglementaires de la FFF** **par Michel RAVIART – Président de la CFTIS et CRTIS**

### **Modifications réglementaires FFF – Commissions Fédérale et Régionale des Terrains et Installations Sportives :**

Michel RAVIART se présente et explique le souhait de la Commission Fédérale des Infrastructures Sportives (FFF) de modifier les textes dans le but de les harmoniser. Harmonisation qui portera sur :

- les terrains et installations sportives,
- l'éclairage,
- le Futsal.

Les libellés des Règlements Fédéraux n'étant pas repris de manière explicite dans les règlements de la LFHF, ils ont nécessité un travail d'harmonisation.

Ainsi, le règlement particulier de la Ligue a été modifié pour préciser qu'une fois que le club s'engageait au 1<sup>er</sup> septembre et que l'installation était conforme au 31 août, alors la CRTIS n'avait plus à intervenir à ce niveau durant toute la saison sportive.

Les non-conformités mineures seront gérées directement par les communes à l'exception d'éléments qui entraveraient l'homologation de l'installation.

Il en profite pour rappeler l'importance de faire jouer les compétitions sur des terrains classés afin de respecter la sécurité des différents acteurs.

**VOTE N°2** : Approuvez-vous les modifications réglementaires FFF - Terrains et Installations Sportives ?

VOIX OUI : 94.25%

VOIX NON : 5.75%

Les modifications réglementaires FFF – Terrains et Installations Sportives sont approuvées à 94.25%

**Présentation des modifications réglementaires des Règlements**  
**Futsal U18, Féminines et Seniors**  
**par Florence MUYLLE – Directrice des Compétitions**  
**et du Contentieux**

Florence MUYLLE précise en amont une information à l'assemblée qui concerne l'intégration de la licence Beach Soccer au niveau des règlements puis elle détaille les trois volets concernant la partie Futsal à savoir :

- le championnat Futsal U18,
- le championnat Futsal Féminines,
- le championnat Futsal Masculin R1 et R2.

Elle explique qu'à ce jour, une seule modification réglementaire sera proposée au vote concernant la création de l'Interdistrict Futsal niveaux 1 et 2 sur la pyramide, qui permettra de poursuivre le travail mis en place sur la structuration. Ces championnats pourront atteindre le niveau Ligue ou National et les districts disposant de peu d'équipes auront la possibilité de mettre en place un championnat.

Enfin, cette proposition permettra de faciliter la proximité des clubs et leurs déplacements lors des rencontres et fluidifiera les montées et descentes.

**VOTE N°5** : Approuvez-vous la création du championnat interdistrict Futsal Séniors ?

VOIX OUI : 88.44%

VOIX NON : 11.56%

La création du championnat interdistrict Futsal Seniors est approuvée à 88.44%.

**VOTE N°6** : Approuvez-vous les modifications réglementaires des règlements Futsal U18, Féminines et Séniors ?

VOIX OUI : 85.23%

VOIX NON : 14.77%

Les modifications réglementaires Futsal U18, Féminines et Seniors sont approuvées à 85.23%.

## **Développement du Football Féminin et Féminisation par Julie DEBEVER – Conseillère Technique en charge des pratiques féminines et de la Féminisation**

Julie DEBEVER – Conseillère Technique en charge de la Féminisation ayant récemment intégré les effectifs de la LFHF depuis janvier 2025 se présente auprès des clubs.

Elle précise que son projet au sein du territoire repose principalement sur la promotion et le développement du football féminin, la structuration des clubs, le développement des pratiques et le développement de la féminisation.

Elle revient sur son parcours en tant qu'ancienne joueuse professionnelle et remercie le Président de la Ligue de lui avoir permis d'intégrer la LFHF.

Ce dernier poursuit avec l'importance pour les instances régionales de mettre l'accent durant les 4 prochaines saisons sur le plan ambitieux autour du développement du football et de la féminisation des clubs et des instances, débuté lors de la mandature précédente.

## **Présentation du barème financier et du budget prévisionnel de la saison 2025/2026** **par Gérard PIQUE – Trésorier Général de la LFHF**

Gérard Pique débute son intervention en félicitant le Président de la Ligue pour la présentation du Plan Stop Violence, la qualité des informations transmises et l'ensemble du travail conséquent élaboré en amont.

Le Trésorier précise qu'il exposera les points classiques d'une assemblée générale d'été, la présentation du barème financier et la présentation du budget prévisionnel 2025/2026.

Il revient sur la valorisation des bénévoles évoquée par Pauline DADIER en début d'assemblée et que d'éventuelles aides financières de l'Etat peuvent être allouées sur l'impôt sur le revenu, qu'il détaillera plus tard.

### **1 – Evolution du barème financier**

Un nouveau point a été mis en place par les instances fédérales portant sur la mise en place de la licence Beach Soccer et l'intégration de la licence santé permettant la pratique du foot en marchant, du foot golf et du Fitfoot. Ces deux nouvelles licences ont été intégrées à compter de la nouvelle saison dans le barème financier.

Il poursuit en précisant qu'à la suite de l'intervention de Michel RAVIART – Président de la CFIS, une mise à jour de la tarification et un reclassement de la catégorie des terrains en herbe et des salles Futsal ont été effectués.

Les tarifs et la facturation quasiment identiques correspondent au coût de fonctionnement de la commission et aux frais qu'elle occasionne.

### **2 – Budget prévisionnel 2025/2026 :**

Gérard PIQUE explique que le budget prévisionnel 2025/2026 a été établi sur la base des comptes arrêtés à fin avril 2025 et sur une base de 250 000 licences, un niveau de mutés identique à celui de la saison en cours et une hypothèse d'inflation à 2% soit un peu en recul par rapport à la saison précédente qui s'élevait à 4%.

Il explique qu'en vue de la prochaine assemblée générale du 27 septembre 2025 et en fonction de nouveaux événements ou de modifications significatives de l'économie nationale, le budget sera revu ou demeurera en l'état.

Il précise que malgré une diminution des subventions de certains partenaires institutionnels, le maintien des aides fédérales et la hausse du partenariat Nike, les recettes devraient être favorables pour la LFHF.

De la même manière, les résultats encourageants des Pôles Espoirs et la signature pour quelques joueurs en clubs professionnels, permettent un financement accru de la part de la FFF (exemple pour Jules COLET du VAFC, formé au club de l'US MINEURS WAZIERS (Escaut) ayant effectué une formation au sein du pôle espoirs de Liévin).

Il en profite pour saluer le travail réalisé par les Pôles et par Nathalie JAROSZ – Directrice du Pôle Espoirs Féminins et Georges TOURNAY – Directeur du Pôle Masculins.

Gérard PIQUE adresse ses vifs remerciements au Conseil Régional pour l'aide et le soutien financier apporté chaque saison au fonctionnement des deux pôles espoirs.

Concernant les dépenses, le pourcentage des frais de personnel représente un peu moins de 30% du budget, cela étant conforme aux normes attendues.

Les autres lignes de dépenses portant sur les dotations de fonctionnement attribuées aux districts et le reversement des cotisations et mutation auprès de la FFF.

Concernant les frais d'arbitrage, on constate entre les recettes et les dépenses un reste à charge pour la LFHF s'élevant à 20 000€. Ce dernier correspondant aux phases finales de Coupes de Ligue, aux différents challenges Futsal, au complément des frais d'arbitrage des compétitions R1 et R2 Futsal et aux deux dernières journées U16 R1 avec la prise en charge des frais des arbitres assistants officiels.

Le budget prévisionnel de la Ligue présente une hausse de 2.10 % pour atteindre 13 000 000€ avec un objectif de résultats à atteindre de 250 000€ minimum.

Ce résultat multiplié durant les 4 prochaines années de la mandature permettra un rattrapage définitif et durable du déficit constaté par la mandature 2017/2021 et renforcera la capacité de trésorerie immédiate toujours impactée par le remboursement annuel des emprunts.

Gérard PIQUE explique enfin les avantages mis en place par l'Etat pour les bénévoles en renonçant au remboursement de leurs frais de déplacement.

Il s'agit d'un abandon considéré comme un don permettant d'obtenir une réduction d'impôt sur le revenu pour les bénévoles utilisant leur propre véhicule pour leur association.

Ce point étant soumis à une évaluation forfaitaire selon le barème d'indemnités kilométriques spécifiques aux bénévoles associatifs. La nouveauté étant que ce barème peut à ce jour être évalué sur le barème kilométrique des salariés.

En conclusion, il encourage les Présidents de Districts et les Présidents des commissions régionales à ventiler cette information, à informer et à former les clubs sur ces dispositifs intéressants pour les bénévoles et espère une généralisation de cette mesure à l'ensemble des bénévoles.

Cela représente une reconnaissance majeure de l'Etat dans le bénévolat sportif.

Enfin, les grandes dates de fin de saison sont annoncées :

- 7 et 8 juin 2025 : Finales de Coupe des HDF à Marcq en Baroeul
- 20 juin 2025 : France / Belgique à Valenciennes
- 21 juin 2025 : Soirée des bénévoles à Artois Expo
- 12 juillet 2025 : LFHF Tour à Calais
- 31 juillet 2025 : LFHF Tour à Bray Dunes
- 02 août 2025 : LFHF à Fort Mahon
- 08 août 2025 : LFHF à Laon

**Mot de la clôture du Président de la LFHF**  
**Fin de l'assemblée générale**

Le Président de la Ligue remercie l'ensemble des participants présents lors de l'Assemblée et pour leur confiance témoignée à nouveau à l'occasion des votes de ce jour et notamment le vote du Plan Stop Violence. Il clôture cette dernière en souhaitant aux dirigeantes et dirigeants de clubs une excellente fin de saison.

**Aymeric ANSEL**  
**Secrétaire Général**



**Cédric BETTREMIEUX**  
**Président**

